

Conseil supérieur de l'éducation du 1^{er} juillet 2010

Proposition d'amendements pour le projet de programme « Programmes d'arts au cycle terminal »

Page 1, on lira :

« Entre les enseignements obligatoires et les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle, ils ont acquis des connaissances, développé des capacités et construit des attitudes dans ces différents domaines et souhaitent, au lycée, approfondir ces différentes démarches. »

en remplacement de :

« Entre les enseignements obligatoires et les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle, ils ont acquis des connaissances, développé des capacités et construit des attitudes dans ces différents domaines et souhaitent, au lycée, les enrichir et les approfondir. »

Page 2, on lira :

« En arts plastiques et musique, cette responsabilité est exclusivement exercée par des professeurs recrutés dans les disciplines correspondantes. [...] Les quatre derniers enseignements sont dispensés par des équipes d'enseignants de diverses disciplines, dont il est vivement souhaité que tous aient obtenu la certification complémentaire dans le domaine correspondant. »

en remplacement de :

« En arts plastiques et musique, cette responsabilité est exclusivement exercée par un professeur certifié ou agrégé des disciplines correspondantes. [...] Pour ces quatre derniers domaines, l'enseignement gagne à être placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs professeurs titulaires de la certification complémentaire correspondante. »

Les références aux certifications complémentaires en arts sont supprimées p. 10 et 17 en cinéma-audiovisuel, p. 23 et 29 en danse, p. 33 et 37 en histoire des arts.

Pages 3-4, on lira :

« Les grands champs de compétences »

Les compétences, connaissances et attitudes à faire acquérir et leur évaluation s'inscrivent dans un contexte pédagogique privilégiant une pratique au cours de laquelle s'articulent action et réflexion, intention et attention. La réflexion qui s'y trouve régulièrement favorisée donne sens à l'exploration des moyens mise en œuvre, à l'acquisition de connaissances, de savoirs et de savoir-faire. Les compétences sont plasticiennes et techniques, théoriques, culturelles et transversales ou générales. Elles sont réparties en catégories par souci de clarté et d'efficacité mais en réalité, elles sont associées. Chacune de ces compétences est à relier à une situation ponctuelle et délimitée qu'est le cours d'arts plastiques.

- **Compétences plasticiennes et techniques** (être capable d'associer et de maîtriser des moyens plastiques en faveur d'intentions – forme et sens) :
 - mobiliser ses connaissances des moyens plastiques et ses capacités expressives et créatives ;
 - choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet ;
 - appréhender pratiquement le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels et savoir les utiliser ;
 - maîtriser les techniques ;
 - savoir s'adapter à des contraintes matérielles et techniques nouvelles
- **Compétences théoriques** (être capable d'un recul réflexif quant à sa démarche, quant à la pratique des autres, et d'analyser de même toute œuvre d'art) :
 - du fait de la pratique et de la réflexion menée sur les œuvres et leur production, savoir les analyser et en faire apparaître les caractéristiques plastiques sémantiques et artistiques ;
 - savoir identifier le parti pris artistique et esthétique d'un artiste.
- **Compétences culturelles** (être capable de situer et comprendre une œuvre quant aux divers enjeux de son époque et de son pays) :
 - sur la base d'un vocabulaire descriptif précis et approprié, situer une œuvre dans son cadre historique et en faire apparaître les caractéristiques dont elle témoigne ;
 - savoir mesurer l'impact des innovations techniques sur la création plastique.

A ces compétences strictement disciplinaires, il convient d'ajouter nombre de **compétences transversales** (maîtrise lexicale, maîtrise informatique...) ainsi que celles se rapportant aux attitudes, au processus, et à la méthodologie (planifier son travail, utiliser les supports numériques, faire preuve de créativité, exercer son esprit critique, déduire du sens à partir de documents, s'exprimer d'une façon claire et argumentée, etc.) »

en remplacement de :

« Trois grands champs de compétences »

Les compétences développées en arts plastiques englobent des connaissances, des capacités et des attitudes relevant de trois grands champs : technique et artistique, culturel, comportemental. Ces compétences sont les suivantes :

- **Compétences techniques et artistiques**
 - concevoir, projeter, réaliser en deux dimensions et en volume
 - choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet
 - comprendre, dans la pratique, le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels (medium, geste, outils) et savoir les utiliser
 - prendre en compte des éléments susceptibles de transformer sa démarche
- **Compétences culturelles**
 - analyser une œuvre à deux ou trois dimensions en faisant apparaître ses caractéristiques plastiques, sémantiques et artistiques
 - utiliser un vocabulaire descriptif précis et approprié
 - situer une œuvre dans son cadre historique et faire apparaître quelques caractéristiques du ou des systèmes figuratifs dont elle témoigne
- **Compétences comportementales**
 - travailler dans une relative autonomie, conduire un travail personnel, en expliciter la démarche et en assurer la présentation au regard des autres
 - témoigner d'un comportement attentif et ouvert aux démarches artistiques dans leur diversité
 - participer à une analyse collective de façon ouverte et argumentative en demeurant attentif à la parole des autres »

Page 12, on lira :

- « le son : voix, voix off, bruit, musique ; son diégétique et non diégétique ; matière sonore. Pour sensibiliser les élèves au travail du son et à ses enjeux, on s'intéressera particulièrement aux relations dynamiques entre le cadre et le son, à la focalisation sonore (détermination et variations du point d'écoute, relations avec le point de vue). Le choix de sons diégétiques ou non diégétiques, le passage de l'un à l'autre, dans la perspective de la réalisation d'une bande son par exemple, constituent également des pistes de travail. »

en remplacement de :

- « le son : voix, voix off, bruit, musique ; son diégétique et non diégétique ; matière sonore. »

Page 13, on lira :

« On peut ainsi découvrir et approfondir :

- le fonctionnement des « couples » scénaristes-réalisateurs ou scénaristes-producteurs (dans le système hollywoodien des studios par exemple) ;
- les démarches singulières des scénaristes-dialoguistes, des écrivains-scénaristes, des auteurs-réalisateurs ;
- la mise en scène sonore d'une scène de dialogue et la mise en scène de la parole (mise en espace, effets et enjeux) ;
- l'interaction des espaces grâce au son et les effets possibles de complexification d'un scénario ; »

en remplacement de :

« On peut ainsi découvrir et approfondir :

- le fonctionnement des « couples » scénaristes-réalisateurs ou scénaristes-producteurs (dans le système hollywoodien des studios par exemple) ;
- les démarches singulières des scénaristes-dialoguistes, des écrivains-scénaristes, des auteurs-réalisateurs ;
- le travail spécifique de recherche et d'écriture qu'impliquent le genre documentaire et ses approches variées (rapport préalable au sujet filmé et modes de préparation très différents selon les auteurs) ;
- les méthodes et les codes d'écriture imposés de certaines formes audiovisuelles (films de commande, clips et publicités, en particulier). »

Page 14, on lira :

« Cette réalisation peut mettre en œuvre des dispositifs divers d'images et de sons et aborder différents genres : fiction, documentaire, animation, essai. Elle est un des éléments qui servent de support au questionnement sur la démarche de création et sur l'engagement personnel de l'élève au moment de l'évaluation au baccalauréat. La pratique artistique en classe terminale ne délaisse aucun des aspects de l'art des images et des sons : travail sur la scénarisation, le point de vue, le jeu des acteurs, sur la qualité de l'image et de la matière sonore. La notion de

point de vue sera étudiée dans ses différentes acceptions, étroitement liées : position de la caméra et point de "vision", focalisation (point de vue, point d'écoute) et construction cognitive du récit, parti pris et regard du réalisateur. La pratique doit permettre d'expérimenter les interactions entre les différents sons (bruitages, paroles, musique), leurs enchaînements et leur hiérarchisation. Au cours de ce travail, les élèves appréhendent la spécificité du montage sonore, les liens entre image et son dans le montage en lien étroit avec l'analyse filmique et le travail sur l'histoire du cinéma et les théories du montage. La pratique artistique articule l'implication individuelle et le travail en équipe qui caractérise la création cinématographique et audiovisuelle.

L'approche culturelle

En classe terminale, l'approche culturelle du cinéma et de l'audiovisuel prend en compte les acquis de la classe de première, intègre naturellement l'étude des œuvres du programme limitatif, et se donne deux objets : l'étude des principales étapes et théories du montage, et celle des principales cinématographies contemporaines. Ces œuvres orientent notamment l'étude du montage sonore et des liens image/son dans le montage. À partir de films et d'extraits de films qu'il a analysés, comme à partir de ses propres réalisations ou de celles de la classe, l'élève apprend à lire et à comprendre les différents choix de montage, à en expliciter les effets, le sens et les enjeux.

Grâce à des temps de confrontation et de débat, l'élève formule plus précisément sa pensée, affine son esprit critique et développe son sens créatif. »

en remplacement de :

« Cette réalisation peut mettre en œuvre des dispositifs divers d'images et de sons et aborder différents genres : fiction, documentaire, animation, essai. Elle est un des éléments qui servent de support au questionnement sur la démarche de création et sur l'engagement personnel de l'élève au moment de l'évaluation au baccalauréat. La pratique artistique en classe terminale ne délaisse aucun des aspects de l'art des images et des sons : travail sur la scénarisation, le point de vue, le jeu des acteurs, sur la qualité de l'image et de la matière sonore. La notion de point de vue sera étudiée dans ses différentes acceptions, étroitement liées : position de la caméra et point de "vision", focalisation (point de vue, point d'écoute) et construction cognitive du récit, parti pris et regard du réalisateur. La pratique artistique articule l'implication individuelle et le travail en équipe qui caractérise la création cinématographique et audiovisuelle.

L'approche culturelle

En classe terminale, l'approche culturelle du cinéma et de l'audiovisuel prend en compte les acquis de la classe de première, intègre naturellement l'étude des œuvres du programme limitatif, et se donne deux objets : l'étude des principales étapes et théories du montage, et celle des principales cinématographies contemporaines. À partir de films et d'extraits de films qu'il a analysés, comme à partir de ses propres réalisations ou de celles de la classe, l'élève apprend à lire et à comprendre les différents choix de montage, à en expliciter les effets, le sens et les enjeux.

Grâce à des temps de confrontation et de débat, l'élève formule plus précisément sa pensée, affine son esprit critique et développe son sens créatif. »

Page 19, on lira :

« Ce travail approfondi sur la notion de représentation du réel permet à l'élève de comprendre que la réalité filmée est :

- transformée par l'ensemble des choix du réalisateur et des impératifs de commande et de production ;
- donnée à voir et à entendre dans une dimension nouvelle qui révèle au spectateur et la réalité représentée et le regard porté sur cette réalité.

La pratique artistique

La pratique artistique inscrit le projet de l'élève dans le cadre de la problématique et des pistes retenues par l'équipe. Ce projet est mené à bien individuellement ou collectivement.

À partir d'investigations, d'exercices progressifs d'écriture et d'expérimentations formelles, l'élève prend conscience de la diversité des styles, des traitements, des formes, des points de vue dans la représentation du réel. Il comprend qu'un film se définit par son « projet » plutôt que par son « sujet ». Les projets individuels et/ou collectifs des élèves aboutissent à des formes achevées aussi variées que possibles qui donnent lieu, dans la mesure du possible, à présentation « publique », débat critique et réflexion comparative.

À titre d'exemples, on peut suggérer, pour les exercices, les pistes suivantes :

- traiter un même thème selon différentes techniques ;
- aborder un même sujet selon différents points de vue ;
- mettre en œuvre une même technique pour traiter différents sujets ;
- aborder la construction du réel par la question et le traitement du son : le son comme élément, effet de réel ou au contraire comme élément d'écart, de contrepoint à cette représentation ;
- procéder à différents montages d'une même matière première. »

en remplacement de :

« Ce travail approfondi sur la notion de représentation du réel permet à l'élève de comprendre que la réalité filmée est :

- transformée par l'ensemble des choix du réalisateur et des impératifs de commande et de production ;
- donnée à voir dans une dimension nouvelle qui révèle au spectateur et la réalité représentée et le regard porté sur cette réalité.

La pratique artistique

La pratique artistique inscrit le projet de l'élève dans le cadre de la problématique et des pistes retenues par l'équipe. Ce projet est mené à bien individuellement ou collectivement.

À partir d'investigations, d'exercices progressifs d'écriture et d'expérimentations formelles, l'élève prend conscience de la diversité des styles, des traitements, des formes, des points de vue dans la représentation du réel. Il comprend qu'un film se définit par son « projet » plutôt que par son « sujet ». Les projets individuels et/ou collectifs des élèves aboutissent à des formes achevées aussi variées que possible qui donnent lieu, dans la mesure du possible, à présentation « publique », débat critique et réflexion comparative.

À titre d'exemples, on peut suggérer, pour les exercices, les pistes suivantes :

- traiter un même thème selon différentes techniques ;
- aborder un même sujet selon différents points de vue ;
- mettre en œuvre une même technique pour traiter différents sujets ;
- procéder à différents montages d'une même matière première. »

Page 20, on lira :

« Pour illustrer et approfondir la problématique choisie, elle s'attache à mettre en évidence, par exemple :

- les rapports variés du réel et de la fiction : depuis l'intrusion du réel dans la fiction (la séquence de la pêche au thon dans *Stromboli* de R. Rossellini, le « cinéma vérité » dans les années soixante, etc.) jusqu'à la fiction documentarisée (*Riff-raff* de K. Loach, *Ressources humaines* de L. Cantet...);
- le son dans la construction du réel en évoquant plus particulièrement un moment de l'histoire du cinéma, le passage du « muet au parlant » ; les rapports du sonore et de la profondeur de champ ;
- la distinction entre personne et personnage dans la représentation du réel (*Le voleur de bicyclette* de V. de Sica, *Moi, Un noir* de J. Rouch, *L'enfance nue* de M. Pialat, *Portraits* d'A. Cavalier) ; »

en remplacement de :

« Pour illustrer et approfondir la problématique choisie, elle s'attache à mettre en évidence, par exemple :

- les rapports variés du réel et de la fiction : depuis l'intrusion du réel dans la fiction (la séquence de la pêche au thon dans *Stromboli* de R. Rossellini, le « cinéma vérité » dans les années soixante, etc.) jusqu'à la fiction documentarisée (*Riff-raff* de K. Loach, *Ressources humaines* de L. Cantet...);
- la distinction entre personne et personnage dans la représentation du réel (*Le voleur de bicyclette* de V. de Sica, *Moi, Un noir* de J. Rouch, *L'enfance nue* de M. Pialat, *Portraits* d'A. Cavalier) ; »

Page 21, on lira :

- « se réapproprier le matériau d'un reportage ou d'un documentaire pour le transformer en film de fiction ; identifier la nature des choix et changements opérés dans la matière sonore et son traitement ;

[...]

- la construction d'un monde par l'organisation de l'espace et du temps (choix de cadres, de lumières, de sons – composantes de la matière sonore, travail sur l'imagerie auditive...), la caractérisation des personnages, la création d'une tension dramatique (alternance de temps forts et temps faibles, rythmes d'écriture, ellipses). »

en remplacement de :

- « se réapproprier le matériau d'un reportage ou d'un documentaire pour le transformer en film de fiction ;

[...]

- la construction d'un monde par l'organisation de l'espace et du temps (choix de cadres, de lumières, de sons), la caractérisation des personnages, la création d'une tension dramatique (alternance de temps forts et temps faibles, rythmes d'écriture, ellipses). »